



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

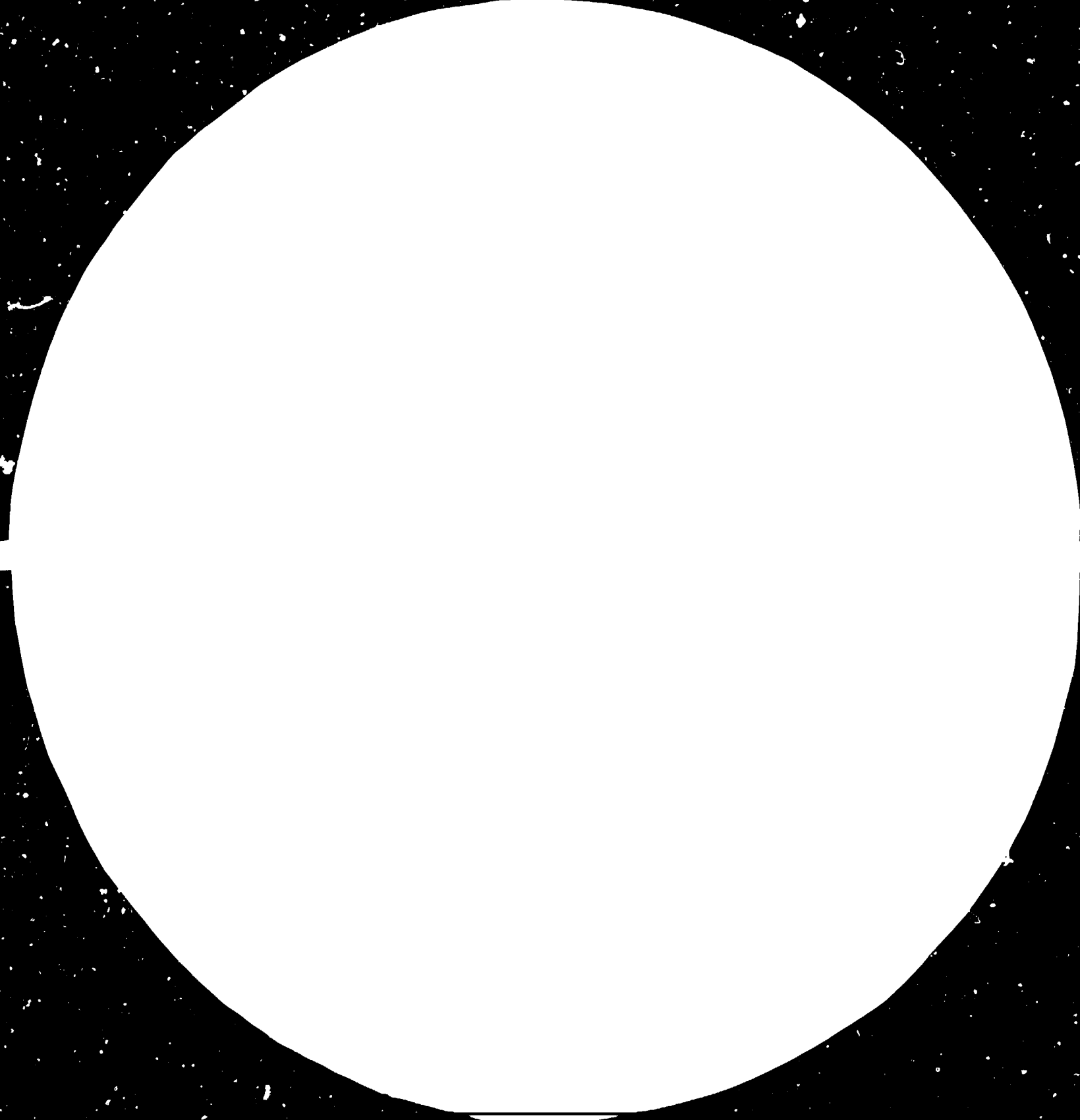
FAIR USE POLICY

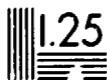
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





32

36

4



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS

STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a

AND 1010 TEST CHART No. 25

Point 5 g) de l'ordre du jour provisoire

COOPERATION INTERNATIONALE, MESURES NATIONALES PERTINENTES,
Y COMPRIS LES POLITIQUES INDUSTRIELLES, ET CONTRIBUTION DE L'ONU
DANS DES DOMAINES CRITIQUES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, 1985-2000 :

Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement
rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement

Document d'information établi par le secrétariat de l'ONU

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 11	3
 <u>Chapitre</u>		
I. DEVELOPPEMENT RURAL ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE : NOUVELLES PERSPECTIVES D'INDUSTRIALISATION	12 - 26	6
A. La nécessité de stratégies équilibrées	12 - 16	6
B. Evolution de la croissance économique et de la production agricole	17 - 19	8
C. L'autosuffisance alimentaire	20 - 21	9
D. Eléments d'une approche nouvelle	22 - 26	9
II. INDUSTRIALISATION ET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE : PROBLEMES, CONTRAINTES ET ENSEIGNEMENTS	27 - 34	12
L'interdépendance de l'agriculture et de l'industrie	27 - 34	12
III. POLITIQUES, STRATEGIES ET MESURES PROPRES A ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DANS LES ZONES RURALES	35 - 63	15
A. Objectifs des politiques de développement rural	35 - 41	15
B. Stratégies, méthodes et mesures	42 - 63	17
IV. POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE DESTINEES A ASSURER L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE	64 - 73	29
V. PRINCIPES DIRECTEURS PROPOSES POUR L'ACTION INTERNATIONALE	74 - 81	33
A. Action conjointe des pays en développement	75	33
B. Action de la part des pays développés	76	34
C. Action de l'ONUDI et d'autres organisations internationales	77 - 81	34

INTRODUCTION

1. Dans le cadre des efforts généraux déployés en vue du développement, le développement rural est un sujet particulièrement brûlant en ce qu'il se rapporte directement aux besoins de la majorité des populations des pays en développement, besoins au nombre desquels l'approvisionnement en denrées alimentaires est peut-être le plus pressant. Le développement des zones rurales devrait aussi contribuer à atténuer le problème de la concentration urbaine, ainsi que les conséquences qui en découlent. Le développement rural fait partie intégrante de la problématique générale de l'industrialisation et doit être étudié en liaison avec plusieurs autres questions connexes, inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

2. Le présent document a pour objet :

- a) D'analyser la contribution de l'activité industrielle au développement du pôle rural du continuum urbano-rural, ainsi qu'aux efforts visant à augmenter l'approvisionnement en denrées alimentaires;
- b) De décrire la dynamique et l'interdépendance correspondantes;
- c) De suggérer des modes d'intervention constructive aptes à renforcer la contribution de l'industrie au développement rural.

3. L'on trouvera ci-après un examen de certains des mandats et recommandations qui ont guidé les activités de l'ONUDI dans ce domaine jusqu'à présent.

4. La Conférence mondiale de l'alimentation, qui s'est tenue à Rome du 9 au 16 novembre 1974, a mis en évidence le taux de croissance dangereusement faible de la production alimentaire et a appelé l'ONUDI, entre autres organisations internationales, à accroître son aide à l'agriculture et aux pêcheries des pays en développement, en donnant la priorité aux programmes et projets visant à améliorer plus particulièrement la situation des groupes de population les plus pauvres.

5. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, adoptés par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, en 1975, ont souligné que, pour atteindre l'objectif fixé par la Conférence, les pays en développement doivent mettre au maximum en valeur les ressources naturelles et humaines et les matières premières à leur disposition. Ces pays ont été incités à attacher la plus grande importance au principe d'autosuffisance dans les efforts de développement qu'ils déploient pour tirer le meilleur parti possible de leurs ressources. Il a été envisagé que les politiques nationales d'industrialisation veillent tout particulièrement à stimuler et soutenir le développement des petites et moyennes industries, ainsi que des industries rurales, et des industries pourvoyant aux besoins essentiels des populations et contribuant à l'intégration des différents secteurs de l'économie. La Déclaration et le Plan d'action ont de plus souligné le caractère complémentaire de l'industrie et de l'agriculture. Les gouvernements ont été invités à encourager les industries fondées sur des activités agricoles ou liées à ces activités, de manière à enrayer l'exode rural et à stimuler la production de denrées alimentaires. S'agissant des pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, l'on a recommandé la mise en oeuvre d'une politique agraire appropriée, mesure indispensable à la promotion de projets intégrés de développement rural, comprenant la création de petites unités de production travaillant aussi bien pour le marché local que pour l'exportation. L'importance des liens avec des industries de base telles que la sidérurgie, la métallurgie ou la pétrochimie a également été soulignée^{1/}.

6. Afin de donner suite à la Déclaration et au Plan d'action de Lima, l'ONUDI a organisé en 1977 une Réunion d'experts sur l'industrialisation en rapport avec le développement rural intégré, afin de formuler des directives pour les programmes et politiques futurs dans ce domaine. Les experts ont conclu qu'il était indispensable que les pouvoirs publics s'engagent sans réserve en faveur des politiques de développement rural avant que l'on puisse passer à l'exécution de programmes ou de projets particuliers. L'agriculture serait à l'origine du développement rural, l'industrie jouant au départ un rôle d'appoint. A mesure que les liens entre les deux secteurs se feraient plus étroits, le rôle de l'industrie deviendrait plus important. La capacité de l'agriculture d'absorber de la main-d'oeuvre étant limitée dans les pays en développement, le groupe d'experts a estimé qu'il importait de promouvoir une plus grande variété d'activités productives dans les zones rurales, afin d'enrayer l'exode rural.

7. Les experts ont convenu qu'à chaque pays doit correspondre une stratégie d'industrialisation rurale propre, qui tienne compte des besoins et des ressources du lieu. Il importe de créer une infrastructure adéquate pour les entreprises, ainsi que d'assurer la fourniture de facteurs de production, de services de formation et de facilités de crédit. Les experts ont conclu qu'une attention particulière doit être accordée au choix des techniques de production. De plus, les stratégies et techniques à incorporer aux programmes de développement des entreprises exigent une attention immédiate^{2/}.

8. En 1979, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural a déclaré que les efforts nationaux de développement doivent prendre en compte les zones rurales, dont les populations doivent se voir offrir de meilleures possibilités d'emploi et de revenu. Pour ce faire, il importe de renforcer les liens unissant l'agriculture à l'industrie en implantant des industries dans les zones rurales. Les gouvernements ont également été invités à déployer des efforts intensifs pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Le plan d'action approuvé par la Conférence engage tout le système des Nations Unies, ainsi que les Etats membres, à améliorer l'accès des populations rurales des pays en développement aux facteurs de production, aux services et aux marchés, à développer les activités non agricoles et à étendre la coopération économique et technique entre pays en développement au développement rural^{3/}.

9. En 1980, la troisième Conférence générale de l'ONUDI a réaffirmé l'objectif de la Déclaration de Lima, notamment l'importance que revêtent le développement des petites et moyennes industries et l'amélioration de la répartition des bienfaits de l'industrialisation à l'ensemble des populations, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'industrialisation rurale et le développement de l'agriculture. Les pays en développement ont pour leur part été invités à mettre au point des techniques industrielles locales et à établir des programmes pour une exploitation efficace de leurs ressources naturelles, en augmentant le degré de transformation sur place pour satisfaire les besoins de leur population^{4/}.

10. Le mandat le plus récent est celui énoncé dans la résolution de la troisième Conférence générale de l'ONUDI sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Comme on le lui avait demandé, l'ONUDI a, avec la

Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), élaboré un programme d'action pour la Décennie. L'industrie agro-alimentaire, y compris la fabrication de facteurs de production agricole et la transformation des productions agricoles, a été retenue au nombre des sous-secteurs prioritaires du programme. Pour ne plus avoir à importer davantage de devises alimentaires qu'elle ne le souhaite, l'Afrique doit de toute urgence développer son économie rurale et l'intégrer à son secteur moderne, en augmentant la productivité agricole et en améliorant la commercialisation et la distribution des denrées alimentaires^{5/}.

11. Les mandats et recommandations ainsi énoncés lors de diverses conférences et réunions montrent à l'évidence que les gouvernements participants et les experts ont reconnu que l'industrialisation est un moteur du développement économique et une nécessité si l'on veut satisfaire des besoins sans cesse croissants. L'ONUDI a un rôle des plus importants à jouer à cet égard et elle a d'ailleurs pris une série d'initiatives, qu'il s'agisse des consultations dans des secteurs présentant une importance pour le développement rural^{6/}, des programmes d'assistance technique, du Forum international des techniques industrielles appropriées^{7/} ou des programmes spéciaux relatifs aux outils et machines agricoles, à l'énergie dans les zones rurales, aux minicentrales hydroélectriques, à l'utilisation de la biomasse, aux biocombustibles, etc.

I. DEVELOPPEMENT RURAL ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE : NOUVELLES PERSPECTIVES D'INDUSTRIALISATION

A. La nécessité de stratégies équilibrées

12. Au cours de la dernière décennie, on a pris de plus en plus conscience de l'importance du développement rural et de l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement. Dans les années 50 et 60, l'accent avait été mis sur des activités de caractère urbain et exigeant une forte intensité de capital, politique qui avait entraîné dans les pays en développement un grave déséquilibre entre quelques élites urbaines qui monopolisaient les pouvoirs et richesses et la majorité qui, dans les zones rurales, demeurait pauvre. L'industrie comme l'agriculture ont pâti de ce mode de croissance. Le peu d'intérêt manifesté pour l'agriculture était imputable non pas au rôle négatif de l'industrie mais au fait que celle-ci était mal ou trop peu mise à contribution pour le développement de l'agriculture et l'accélération du développement rural.

13. Il est peu à peu devenu évident que les stratégies déséquilibrées du passé devaient être (et elles l'ont été, dans certains pays) remplacées par des stratégies plus équilibrées, où l'industrialisation et le développement agrorural se compléteraient au lieu de se concurrencer.

14. Aujourd'hui, l'on accorde une importance croissante à la nécessité de rééquilibrer non seulement la croissance mais aussi la distribution des revenus, en insistant sur l'emploi productif. Les bienfaits de la croissance parviennent très lentement aux fractions les plus pauvres de la population et l'absence de pouvoir d'achat entraîne une absence de demande pour les produits industriels. Les réformes agraires, l'augmentation de la productivité agricole, l'amélioration de la commercialisation et de la distribution des produits alimentaires, le développement des activités autres qu'agricoles et l'accroissement de l'emploi devraient constituer les éléments essentiels d'une stratégie équilibrée. L'incidence pratique d'une telle transformation de la conception du développement urbain et rural ressort, par exemple, de l'analyse récemment effectuée par le Groupe de travail sur le développement rural du Comité administratif de coordination (CAC) d'après laquelle les rapports communiqués par tous les Etats Membres sur leurs activités en 1982 indiquent clairement que des efforts énergiques continuent d'être déployés afin de mieux orienter le développement rural vers la lutte contre la pauvreté^{8/}.

15. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les populations rurales pauvres sont de plus en plus revendicatrices, exigeant l'amélioration de leur niveau de vie, l'élévation de leurs revenus et de leurs qualifications et une participation accrue aux prises de décisions. Comme le développement se fait dans l'intérêt des populations, il faut les faire intervenir dans son processus.

16. Les pouvoirs publics de nombreux pays ont également fini par se rendre compte qu'une industrialisation déséquilibrée conduisait à des taux d'exode rural excédant les capacités d'accueil des villes, du point de vue de l'infrastructure sociale et provoquait, par là même, une aggravation du mécontentement social. Ainsi, des données de la Banque mondiale montrent que, dans les pays en développement, le nombre des villes de plus de 500 000 habitants est passé de 141 en 1960 à 344 en 1981, ce qui donne une idée de l'augmentation énorme des dépenses sociales nécessaires. D'après un certain nombre d'études, les coûts sociaux par habitant sont beaucoup moins élevés dans

les zones rurales que dans les villes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime toutefois que si, dans les pays en développement plus de 50% des populations des régions urbaines ont accès à des soins de santé suffisants, le pourcentage correspondant dépasse à peine 10 pour les zones rurales.

B. Evolution de la croissance économique
et de la production agricole

17. On s'est davantage inquiété de la situation des zones agricoles et rurales en raison, pour partie du moins, de sa détérioration, notamment dans la plus pauvre des régions - l'Afrique tropicale. Au cours de la période 1970-1980, la production alimentaire par habitant a augmenté à un taux annuel modéré de 0,9 % dans l'ensemble des pays en développement mais, en Afrique, elle a en fait baissé de 1,2 % par an (soit de 19 % au cours de cette décennie), et l'important excédent de denrées alimentaires observé au cours des années 60 s'est transformé en déficit pendant plusieurs années de la décennie suivante. Ce déficit est devenu extrêmement grave pour ce qui est des céréales de base, et notamment du blé, qui fait l'objet d'une demande croissante de la part des consommateurs urbains africains, mais dont la culture est difficile dans la plupart des régions d'Afrique. Dans nombre de pays, cet état de choses a contribué à la crise de la balance des paiements, ainsi qu'aux pénuries alimentaires. Parallèlement, l'on a importé quantité de tracteurs coûteux, qui, souvent, n'ont guère servi, en raison de leurs pannes fréquentes et des problèmes posés par les réparations et l'approvisionnement en pièces détachées. La Banque mondiale a résumé la situation comme suit :

"Mais, pour la plupart des pays d'Afrique et pour la majorité de la population de ce continent, le bilan est lourd et il n'est pas exagéré de parler de crise. Croissance économique d'ensemble lente, rendements agricoles moroses, doublés de taux d'accroissement démographiques élevés, ainsi que d'une crise des balances des paiements et des finances publiques - ce sont là des indicateurs alarmants de difficultés économiques."^{9/}

La grande sécheresse qui a frappé de nombreuses régions d'Afrique en 1983 a encore aggravé cette crise.

18. Avec la récente récession économique mondiale, la situation n'a fait qu'empirer. Les taux de croissance économique ont baissé dans toutes les régions du monde au cours de la période 1974-1983, et les pays en développement ont été particulièrement durement frappés à partir de 1980, nombre d'entre eux enregistrant des taux de croissance négatifs. Les incidences de cette évolution sur l'activité et les revenus dans les zones rurales ont été graves. Les prix à l'exportation des produits agricoles et autres produits d'origine rurale ont baissé, parfois de 50 % ou plus par rapport à l'année record de 1974. En raison des difficultés de financement de la dette, les dépenses publiques ont été brutalement réduites, même dans les pays en développement exportateurs de pétrole qui, jusque-là, avaient enregistré de gros excédents de leurs comptes courants. L'aide internationale au développement rural a très sensiblement diminué.

19. La reprise paraît toutefois possible, et elle semble aujourd'hui amorcée dans plusieurs pays développés. Il ne faut donc pas voir dans la crise actuelle une situation sans espoir, et pour longtemps. Le développement rural doit être considéré non seulement comme plus indispensable que jamais; à condition de tirer les leçons de l'expérience passée, elle est réalisable. De fait, il peut rendre un pays moins vulnérable aux forces extérieures. Une nouvelle relation entre l'industrie et l'agriculture doit voir le jour.

C. L'autosuffisance alimentaire

20. Jusqu'à présent, c'est indirectement seulement que l'autosuffisance alimentaire - dont les buts sont plus limités et plus particuliers que ceux du développement rural, voire agricole - a été considérée comme un grand objectif de développement. Son importance tient au fait que la pénurie d'aliments de base représente un grave problème pour la majorité de la population. Dans nombre de pays, le problème alimentaire est principalement un problème de distribution; même lorsque la production nationale est suffisante, il arrive qu'une bonne partie en soit perdue avant de parvenir au consommateur - du fait de la durée des transports, de la médiocrité des installations de stockage, etc. - ou que les consommateurs potentiels n'aient pas les revenus suffisants pour s'acheter à manger. De plus, des considérations liées tant aux

avantages comparés qu'à la technique et à l'environnement (par exemple, les difficultés posées par la culture du blé en Afrique) font qu'il est irrationnel de tenter de produire tout ce qui fait l'objet d'une demande sur le marché, d'autant plus que cette demande subit l'influence des élites urbaines. Dans de nombreux pays, c'est la sécurité alimentaire, plutôt que l'autosuffisance alimentaire, qui doit être recherchée^{10/}. Les objectifs de l'autosuffisance alimentaire diffèrent davantage selon les pays que ceux du développement rural.

21. Si l'on pose que l'autosuffisance alimentaire est un aspect particulier du développement agricole, le développement rural (concept spatial) présuppose le développement agricole (concept d'activité), parce que l'agriculture est la principale activité exercée dans la plupart des zones rurales. Mais il n'en demeure pas moins que dans les zones rurales, comme dans les pays tout entiers, l'agriculture et l'industrie devront se développer la main dans la main, l'une apportant son soutien à l'autre par un système de liens. Dans le cadre du système rural, la production alimentaire sera dans bien des cas la plus importante des activités, si ce n'est en valeur ajoutée, du moins en nombre d'emplois créés. Ainsi, le développement de la production alimentaire peut être conçu comme faisant partie de l'objectif de développement rural, aux côtés d'autres objectifs nationaux tels que l'alimentation des populations urbaines, la solution des problèmes liés à la balance des paiements et la stimulation de la demande industrielle. Tous les problèmes de production alimentaire tournent autour de la question de savoir quoi, comment et pour qui produire, et qui doit assurer cette production. Les réponses à cette question sont liées entre elles.

D. Éléments d'une approche nouvelle

22. Il est ainsi indispensable d'adopter une approche nouvelle pour unir, de manière intégrée, l'industrialisation, le développement rural et l'approvisionnement en denrées alimentaires. Le développement rural est une nécessité de base et un impératif économique, indispensable au progrès industriel à long terme. Mais y a-t-il un véritable espoir de développement agrorural ? Jadis, l'on prétendait que le secteur agricole de bien des pays en développement était désespérément inefficace, que les agriculteurs étaient indifférents aux incitations économiques, que les techniques utilisées étaient statiques et immuables et que la demande était limitée par la faible élasticité - revenu des produits agricoles. L'on a, depuis lors, démontré que ces arguments ne sont pas valables. Bien au contraire, nombre d'études ont

que les agriculteurs réagissent fort bien aux incitations économiques : lorsque les pouvoirs publics cessent de leur verser des subventions, la production baisse et les agriculteurs quittent leurs terres.

23. Dans les zones rurales, il importe d'augmenter les revenus et le nombre des emplois productifs, d'accroître la participation au processus de développement et d'améliorer la qualité de la vie. La réalisation de ces objectifs pourrait contribuer au processus global de développement national en augmentant l'approvisionnement en denrées alimentaires, en accroissant la sécurité alimentaire, en améliorant la situation de la balance des paiements, en accélérant la croissance industrielle et en réduisant l'exode rural.

24. Pour y parvenir, il faudra peut-être modifier le processus d'industrialisation en ce qui concerne la gamme de ses produits, l'implantation des installations productives et les politiques ayant une incidence sur les taux de rentabilité et, par là même, sur l'allocation des ressources. Les industries devront fournir davantage de biens intermédiaires et de biens d'équipement aux activités rurales, accroître leur transformation de produits d'origine rurale et augmenter le flux de biens de consommation et d'équipements d'infrastructure à destination des zones rurales. Il faudra implanter plus d'industries dans les zones rurales et introduire des modifications dans les politiques des échanges, du crédit, des salaires, voire dans toute politique susceptible d'affecter les taux de rentabilité respectifs de l'industrie et de l'agriculture.

25. L'apparition non seulement de nouvelles priorités du développement mais aussi de nouvelles techniques permet de nourrir de grands espoirs pour l'avenir. Des progrès comme ceux réalisés dans les domaines du génie génétique - d'une application facile - ou de la microélectronique - nécessitant peu d'investissements - ou encore la mise en valeur de formes nouvelles d'énergie, aussi bien que de simples modifications aboutissant par exemple à la production locale d'outils agricoles améliorés, devraient permettre une accélération du développement rural.

26. Il faudra concevoir un système adéquat pour gérer de telles transformations. A cette fin, il faudra s'assurer la participation active de la population rurale, y compris des femmes et des jeunes. Il faudra ne pas

négliger d'adapter les rôles professionnels traditionnels à un environnement rural en pleine mutation afin d'augmenter la productivité. L'industrie ne peut que profiter de ces transformations, et l'autosuffisance nationale en sortira renforcée.

II. INDUSTRIALISATION ET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE : PROBLEMES, CONTRAINTES ET ENSEIGNEMENTS

27. On étudiera dans le présent chapitre l'expérience acquise par les pays en développement et par l'ONUDI dans le domaine considéré et on identifiera les facteurs qui favorisent ou freinent le développement des industries dans les zones rurales. Les enseignements tirés de cet inventaire devraient fournir des indications utiles qui pourraient permettre de définir d'autres politiques, stratégies et ajustements structurels sans lesquels il n'est pas possible d'élaborer un modèle d'industrialisation utile et réaliste ouvrant la voie à un développement rural intégré.

L'interdépendance de l'agriculture de l'industrie

28. Agriculture et industrie sont étroitement liées et interdépendantes. L'industrie fournit à l'agriculture des engrais, des pesticides, des machines agricoles, etc., tandis que l'agriculture approvisionne en matières premières l'industrie alimentaire et d'autres industries qui, à leur tour, engendrent des activités de services (secteur tertiaire). Les arguments en faveur d'un développement rural fondé sur l'industrialisation s'appuient essentiellement sur le rôle de catalyseur joué par l'industrie, qui donne une valeur ajoutée aux ressources et crée des possibilités d'emplois et des revenus, qui réduit les disparités entre les régions, procure des denrées alimentaires, satisfait d'autres besoins essentiels et améliore le niveau de vie des populations rurales.

29. De nouveaux efforts ont été déployés dans les années 70 afin de créer, développer et diversifier les activités industrielles qui permettent une intégration plus efficace des zones rurales dans les processus nationaux de développement. La priorité a été accordée à l'agriculture et aux autres activités agricoles traditionnelles dans les programmes de développement. Toutefois, le monde en développement continue de connaître une expansion économique boiteuse dont les bienfaits sont mal répartis.

30. L'exode massif des populations rurales vers les zones urbaines est l'un des problèmes qui se posent actuellement. Ce processus néfaste doit être enrayé. Le coût des services sociaux et des infrastructures qu'il faut mettre à la disposition des immigrants dans les villes est très supérieur au coût des infrastructures sociales nécessaires pour fixer les populations dans les campagnes. Une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a clairement montré les raisons de cette migration massive^{11/} : polarisation des investissements sur des industries conçues pour la ville; différences de salaires; présence des services administratifs de l'Etat; variété des choix offerts en matière d'enseignement et concentration d'autres services sociaux et des capitaux dans les centres urbains, disparité entre les revenus tirés des activités agricoles et les revenus d'origine non agricole; accroissement démographique plus important dans les zones rurales. Pour pouvoir rectifier le déséquilibre entraîné par l'exode rural, il convient de prendre tous ces facteurs en compte.

31. L'ONUDI connaît bien divers aspects des plans d'industrialisation des zones rurales : mise en place d'institutions et renforcement des institutions existantes, aide à la petite industrie et aux industries villageoises et assistance aux régions isolées, octroi d'un appui technique pour la création et l'exploitation de domaines industriels. Fin 1984, le nombre des projets qui y sont consacrés devrait largement dépasser 150. L'évaluation de certains des projets d'assistance technique en cours - qui concernent essentiellement l'Afrique - fournit certaines indications sur les difficultés et les contraintes rencontrées dans l'exécution de ces projets - les uns réussis, les autres moins - et sur les enseignements à en tirer. Parmi les raisons qui expliquent pourquoi l'industrialisation et les progrès de la technique n'ont pas stimulé le développement rural, on peut citer :

- a) L'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des petites et moyennes entreprises en général et leur préférence éventuelle pour des projets plus prestigieux et plus importants;
- b) L'absence de communications et d'autres infrastructures ou services (routes, information sur les marchés, accès aux marchés, approvisionnement en électricité et eau) et les disparités entre les prix;

- c) Le rôle dominant des groupes étrangers dont les choix sont dictés essentiellement par des considérations de profit (sociétés transnationales);
- d) Les problèmes de financement : absence de fonds de garantie pour les petites entreprises désireuses d'obtenir des prêts, d'où les exigences très strictes imposées par les banques en matière de sûreté;
- e) L'insuffisance ou la mauvaise répartition des compétences (concentrées dans les régions favorisées) et une formation inadaptée des chefs d'entreprise ou des travailleurs (qui ne sont pas formés sur place ou sur le matériel qu'ils sont appelés à utiliser);
- f) Un niveau d'instruction et des capacités à la gestion ne correspondant pas à la taille des projets;
- g) Des difficultés d'ordre administratif (matériel non dédouané, retard dans les acquisitions de parcelles de domaines industriels, mauvaise coordination entre les études de projets et le traitement des demandes de prêts);
- h) Des erreurs dans le choix du matériel dues à une connaissance insuffisante des caractéristiques de fonctionnement dudit matériel dans des conditions données;
- i) L'insuffisance des effectifs prévus pour les projets qui entraîne un accroissement des attributions et une baisse des performances.

32. Certaines de ces carences sont imputables à la nature même des petites et moyennes industries et aux problèmes particuliers qu'elles posent aux responsables de la planification et de l'exécution des projets tandis que d'autres tiennent au contexte particulier du pays en développement concerné et à l'incidence sur les projets de facteurs exogènes.

33. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'impact réel de l'industrialisation dans les zones rurales faute de données fiables, de critères adéquats et d'instruments d'évaluation. Il est également trop tôt pour évaluer les méthodes et les mécanismes d'intervention relativement nouveaux et variés qui

sont expérimentés actuellement. On peut cependant mesurer le degré de réussite d'une activité industrielle, par rapport à un investissement donné, d'après l'amélioration de la situation de l'emploi, la valeur ajoutée aux produits, l'augmentation des revenus de la population locale et les liens créés sur place grâce aux effets secondaires de l'industrie sur l'agriculture et les autres activités rurales, même si l'activité industrielle n'est pas le seul facteur pouvant influencer sur la création de ces liens.

34. Le type d'analyse proposé ci-dessus peut répondre en partie au problème du dosage des objectifs d'ordres économique, social et environnemental. En général, les impératifs de développement rural et de protection de l'environnement sont non seulement compatibles, mais ils sont interdépendants et le respect des uns contribue au respect des autres. Le développement rural doit être fondé sur une utilisation responsable et rationnelle des ressources nationales et sur une harmonie entre l'homme et la nature, aucun ne dominant l'autre.

III. POLITIQUES, STRATEGIES ET MESURES PROPRES

A ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES DANS LES ZONES RURALES

A. Objectifs des politiques de développement rural

35. La nature des problèmes qui se posent aux zones rurales et la diversité des régions et communautés rurales, même au sein d'un même pays, imposent des politiques et des plans qui doivent être souples mais s'inscrire dans la politique industrielle générale. Le développement rural constitue un processus multisectoriel qui doit être abordé de manière globale. Chaque pays doit concevoir sa propre stratégie pour mettre en oeuvre des politiques et des programmes.

36. Les politiques devraient favoriser un développement social et économique équilibré des régions et des populations rurales et corriger les inégalités considérables qui existent actuellement entre les élites des villes et les populations pauvres des campagnes. Elles devraient contribuer à la création d'un continuum campagne-ville - au lieu d'accentuer l'opposition entre l'une et l'autre - et provoquer un transfert net d'excédents et de revenus vers les zones rurales.

37. En matière de développement rural, il est indispensable que soient acquis la volonté politique, la conviction et l'engagement des pouvoirs publics. Cette détermination devrait se traduire par une augmentation marquée de la part des investissements consacrés à l'industrialisation des campagnes afin que les industries destinées à être installées dans les zones rurales puissent bénéficier des infrastructures et des incitations nécessaires.

38. Les politiques doivent être conçues à la fois pour favoriser et renforcer le développement de l'agriculture, en particulier celui de la production alimentaire, et pour promouvoir le développement et la diversification des activités agricoles dans les zones rurales, et refléter ainsi l'existence des liens étroits entre l'agriculture et l'industrie.

39. L'économie rurale est fondée essentiellement sur l'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'élevage. En dehors des denrées alimentaires, les résidus des récoltes et les déchets agricoles pourraient constituer des matières premières intéressantes pour l'industrialisation. A partir de la biomasse, on peut obtenir de la nourriture, du fourrage, des engrais, des combustibles, des produits chimiques et des matériaux de construction. La plupart des pays en développement ont l'avantage d'être situés dans des régions ensoleillées, où les rendements de biomasse par hectare peuvent être élevés et où poussent des plantes aux qualités particulières : plantes aromatiques, plantes médicinales et autres plantes commercialisables dont la culture peut s'avérer intéressante. Il importe donc de mettre en place une politique rationnelle de la biomasse qui définisse non seulement les plantes à cultiver mais également la nature et l'agglutination des différentes industries qui peuvent être créées autour de chaque production agricole ou sylvicole.

40. L'objectif des politiques de développement rural devrait être de créer, mobiliser et utiliser les ressources et les capacités naturelles et humaines et d'en maximaliser l'utilisation, grâce à l'implantation d'industries appropriées dans les zones rurales.

41. La création d'un environnement économique favorable et d'un climat propice aux affaires autour des entreprises rurales est essentiel pour instaurer la confiance et faciliter l'activité commerciale. Seuls des arrangements institutionnels précis pris au sein de l'Etat et de ses services, afin de

déterminer et promouvoir activement les intérêts des entreprises rurales, permettront d'atténuer les pires effets de politiques industrielles de plus grande envergure. Il faut toutefois faire plus; une promotion active des industries rurales doublée d'une aide sélective est indispensable pour lancer de nouvelles activités et favoriser l'expansion et la diversification des activités existantes.

B. Stratégies, méthodes et mesures

42. Il existe deux catégories distinctes d'industries rurales pour lesquelles des stratégies quelque peu différentes doivent être définies dans le cadre d'une stratégie nationale globale du développement industriel; ces catégories sont les suivantes^{12/} :

- a) Production industrielle typiquement "villageoise", étroitement liée aux ressources et à l'initiative locales et desservant des marchés extrêmement circonscrits; cette production est assurée principalement par de petites entreprises de type artisanal, "préindustrielles" ou menant des activités de service;
- b) Formes plus spécialisées de production qui sont le fait de secteurs organisés et mécanisés - petits, grands et moyens - de type usine, desservant des marchés plus étendus et pouvant nécessiter un ensemble de ressources hors de portée de la collectivité locale.

43. Les deux types de production définis constituent des composantes nécessaires de l'industrialisation et il existe des moyens qui ont fait leurs preuves de stimuler ces activités économiques pour catalyser le développement rural. La formation aux techniques de gestion et le souci de la productivité, qui peuvent permettre de donner aux activités rurales une dimension industrielle, devraient constituer les éléments clés de tout programme de développement de la petite industrie. Au plan économique, les possibilités de déconcentration de la production que permettent les activités rurales sont considérables : depuis le traitement des produits alimentaires, la bonneterie et le tissage jusqu'à l'électronique. Ces activités pourraient également s'intégrer à des industries de plus grande envergure implantées dans des centres urbains, à condition qu'une infrastructure et des services

institutionnels d'appui adaptés soient mis à la disposition des populations rurales. Une assistance technique complète et des mécanismes d'aide intégrés sont nécessaires pour garantir l'obtention de la qualité et de la quantité des matières premières désirées, une conception et une adaptation du produit fondées sur une étude des préférences des consommateurs, un contrôle de la qualité et des stratégies de commercialisation orientées vers le producteur. Les méthodes décrites ci-après sont particulièrement adaptées à un développement industriel envisagé à la base.

1. Redéploiement des industries par le biais des pôles de croissance et de l'investissement industriel

44. L'un des moyens de lancer et d'accélérer les processus d'industrialisation des zones rurales est de définir et de créer des pôles régionaux de croissance sélectionnés en dehors des centres industriels déjà établis. La question qui se pose est de savoir si l'élan initial doit venir de grandes entreprises structurées ou s'il s'agit d'inciter les industries à s'installer ailleurs. Ces deux façons d'aborder le problème ne sont pas incompatibles et une combinaison de l'une et de l'autre peut s'avérer possible en fonction de la panoplie de ressources existant dans les campagnes environnantes. Toutefois, une stratégie combinant ces deux approches a plus de chances d'être couronnée de succès lorsqu'il existe un potentiel agro-industriel et commercial réel ou lorsqu'il existe déjà un ensemble d'activités économiques interdépendantes et certaines infrastructures. Il faudra peut-être aussi accorder d'importantes subventions pour inciter les entrepreneurs à redéployer leurs activités et consacrer d'énormes investissements à la création d'infrastructures. Les opérations en association peuvent jouer un rôle clé car il serait possible de se fonder à la fois sur le désir de la population de parvenir à l'autosuffisance alimentaire et de développer les zones rurales et sur la volonté des entrepreneurs privés de réaliser des profits. On a constaté que les décisions prises en matière d'investissements industriels aboutissaient parfois à des projets de type expérimental constituant des sortes d'enclaves à très forte intensité de capital, qui relèguent l'objectif de développement des zones rurales au second rang. En outre, les activités secondaires ainsi engendrées et les éventuelles créations d'emplois supplémentaires peuvent être relativement faibles par rapport aux investissements en équipements, ne pas profiter à la région et ne pas entraîner les mutations voulues.

2. Participation de la population

45. Certaines des oppositions et des solutions de continuité qui marquent les sociétés en développement, telles que celles qui opposent les cultures urbaines et rurales ou les élites et les masses, devraient être attaquées et surmontées dans l'élaboration des stratégies d'industrialisation rurale. Un effort important doit être entrepris pour démêler les complexités des économies rurales. A cet égard, la capacité des populations des zones rurales à comprendre et à formuler leurs propres besoins doit être dûment prise en compte. Si la population ne participe pas au développement, celui-ci ne peut être général et tous n'auront pas des chances égales a'en recueillir les fruits.

3. Orientation vers des groupes cibles :
Intégration des femmes et participation des jeunes

46. L'un des principaux problèmes tient au fait qu'aucun groupe cible précis n'est en général identifié et, si tel est le cas, on peut douter qu'il s'agisse des populations rurales pauvres ou des individus censés bénéficier d'un projet donné. Il convient, dans les stratégies du développement rural, de tenir compte de l'existence de divers sous-groupes et de différentes catégories parmi les populations rurales pauvres qui non seulement possèdent des connaissances, des ressources et des aptitudes inutilisées mais entretiennent également différents types de rapports de dépendance au sein de leur communauté. Les différents sous-groupes nécessiteraient des programmes et des méthodes d'approche différentes. Lorsqu'on définit des politiques en matière d'industrialisation rurale, il faudrait prévoir non seulement des emplois à temps complet mais aussi des emplois à temps partiel et des emplois saisonniers. Cette remarque s'applique aux femmes en particulier. Les méthodes utilisées habituellement pour former et employer les femmes principalement à des tâches non agricoles d'auto-assistance à forte intensité de travail sont non seulement de portée limitée mais également discriminatoires et inutiles. L'expérience montre que l'on peut, dans ce réservoir de ressources humaines, développer des capacités à diriger et à gérer ainsi que des compétences techniques de haut niveau^{13/}. Pour ce qui est de faire participer les jeunes au développement industriel, il faudrait, étant donné que la plupart des investissements et des efforts de formation demeurent improductifs pendant un temps relativement long, se soucier avant tout des besoins des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

4. L'esprit d'entreprise dans l'industrie

47. Aux facteurs essentiels qui freinent la croissance économique dans les pays en développement s'ajoute l'absence d'esprit d'entreprise; celui-ci peut être défini comme la capacité de déceler les possibilités existant au plan économique, d'organiser les ressources pour créer des unités de production et d'exploiter des entreprises industrielles en réalisant des bénéfices. Plusieurs formules visant à améliorer les compétences exigées des responsables d'entreprises ont été expérimentées en Inde, au Kenya, en Malaisie, au Mexique et aux Philippines, à partir de l'expérience acquise par les pionniers qu'ont été dans ce domaine les Etats-Unis d'Amérique, l'Irlande, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les expériences de ce type menées en Inde dans le Gujarat ("Gujarat experiments"), semblent avoir été l'effort le plus important réalisé à ce titre au cours de la dernière décennie et avoir prouvé de façon irréfutable que l'esprit d'entreprise pouvait et devait être nourri et cultivé^{14/}. Les observations faites révèlent, semble-t-il, que même l'existence de ressources financières suffisantes ne favorise pas l'énergie d'entrepreneurs autochtones. Bien plus, les crédits disponibles pour l'industrie n'atteignent pas les entrepreneurs qui pourraient en avoir besoin, en raison des règles, politiques et procédures restrictives imposées par les organismes de crédit traditionnels. L'activité industrielle engendrée par quelques groupes bien établis contribue à perpétuer la distribution inégale de la propriété dans l'industrie. Pour accélérer le processus de création d'entreprises industrielles autochtones, il faut des politiques du crédit et des programmes visant à développer l'esprit d'entreprise, étayés par un solide réseau d'institutions et d'autres infrastructures d'appui. Les expériences menées prouvent que le lancement d'un programme complet destiné à développer l'esprit d'entreprise constitue une excellente stratégie pour :

- a) Identifier les individus capables d'utiliser efficacement une aide financière et technique en obtenant les meilleurs résultats possible;
- b) Réduire la dépendance en matière d'emploi en incitant les artisans, les femmes, les préretraités et les jeunes à devenir des créateurs d'emplois;
- c) Fournir un maillon important du processus de développement de la petite entreprise et ouvrir ainsi la voie à la grande industrie et à un engagement plus marqué dans le développement économique.

48. L'enseignement et la formation doivent être axés sur le développement. Les populations rurales non scolarisées et traditionnelles sont potentiellement innovatrices et pas purement réceptrices. La mise en valeur des ressources humaines doit se faire par le biais d'enseignements de types classique et non classique permettant d'inculquer les techniques les plus modernes à des illettrés par la seule méthode de "l'apprentissage sur le tas". Les programmes de formation doivent tenir compte des modèles traditionnels de partage des responsabilités et des tâches au sein du ménage, ainsi que des modèles et processus suivis dans les zones rurales pour la définition des rôles dans la communauté et les communications entre les personnes, et placer hommes et femmes sur un pied d'égalité. La mise en valeur des ressources humaines à la base et en vue de créer un mouvement vers l'amont implique le choix d'une méthode différente.

5. Développement technologique et mise à disposition des techniques

49. Il est bien connu que les innovations techniques destinées à répondre à un changement de la demande sont indispensables pour conserver ou obtenir une certaine efficacité en matière de production. La création d'un système satisfaisant de mise à disposition des techniques (organismes de développement, institutions bénévoles, services de vulgarisation, agents d'évolution) est une condition nécessaire du transfert effectif des techniques et de leur pénétration dans les zones rurales. Le système doit être mis en place à partir de la base et il doit finir par atteindre l'Etat, sans la participation permanente duquel la réussite du système ne peut être assurée. Les questions concernant les technologies appropriées ont fait l'objet d'une série de réunions organisées sous les auspices de l'ONUDI en 1978^{15/}, dont il est intéressant de noter certaines des conclusions :

- a) On a vu dans le concept de technologies appropriées - concept dynamique et souple - la gamme des techniques contribuant le mieux à la réalisation des objectifs de types économique, social et environnemental compte tenu des ressources disponibles et des conditions d'application existant dans chaque pays;
- b) Il convient d'étudier et d'appliquer toute une gamme de techniques car aucun modèle technologique à lui seul ne peut être considéré comme adéquat. Il faut employer à la fois des techniques complexes et des techniques simples à faible coût, en fonction d'un ensemble donné d'objectifs et de circonstances.

50. Le Groupe d'experts sur l'industrialisation et le développement rural, tirant les leçons de l'expérience de plusieurs pays en développement a conclu que : "... le choix des techniques de production pour les entreprises rurales n'était pas simple et que, à vrai dire, il n'y avait pas de choix véritable. Trop souvent, on ne trouvait dans les régions rurales ni techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre ni techniques appropriées. Les gouvernements pourraient élargir la gamme des possibilités de choix en étudiant les techniques existantes appliquées dans d'autres secteurs de l'économie et dans d'autres pays en développement et en encourageant leur adaptation et leur diffusion. Les experts ont estimé que le niveau de la technologie à employer par un pays devrait être déterminé par la capacité réelle ou potentielle de son industrie de constructions mécaniques ainsi que par l'aptitude des entreprises rurales à assimiler de nouvelles technologies"^{16/}.

51. Contrairement à ce qui était admis généralement, à savoir que les techniques villageoises simples ou intermédiaires étaient suffisantes pour assurer l'industrialisation des zones rurales, les technologies récentes - par exemple la biotechnologie et le génie génétique, la micro-électronique et les sciences des matériaux - et les technologies très complexes nées de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique permettent d'espérer de nombreuses applications à l'industrialisation des zones rurales et à l'amélioration de la qualité de la vie des populations pauvres des campagnes - soit qu'elles offrent des possibilités de création de revenus, soit qu'elles contribuent à une élévation du niveau de vie - dans des domaines comme la production alimentaire, l'enseignement, les communications, les soins de santé et la prestation de services sanitaires.

52. Un certain nombre de projets, dont certains sont étudiés avec l'assistance de l'ONUDI, sont ainsi en cours d'examen : amélioration des infrastructures de communication en vue d'intégrer les communautés rurales isolées à l'ensemble de la collectivité; moyens économiques d'assurer un enseignement par satellite; application de la micro-électronique à la prévision des récoltes ou au contrôle et à la transmission des données météorologiques, pour permettre l'irrigation par aspersion, le stockage et le contrôle des denrées alimentaires et pour de nombreuses phases de la collecte et du traitement du lait. La biotechnologie, le génie génétique et les méthodes de culture de tissus ont permis d'accroître

les rendements des cultures et de rendre les plantes plus vivaces et plus résistantes aux maladies, aux animaux nuisibles, à la chaleur, au gel, à la sécheresse, aux inondations, aux sols alcalins et salins et à la fixation de l'azote; elles ont permis également un meilleur traitement des denrées alimentaires et la transformation de la biomasse en nourriture, en engrais, en combustible, en fourrage, en produits chimiques et en matériaux de construction, ainsi que la préparation de vaccins plus efficaces. La taille des opérations peut être réduite, et des activités de production décentralisées sont maintenant possibles. Les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, la transformation de la lignocellulose en éthanol, les piles solaires photovoltaïques, l'énergie hydroélectrique, le gaz de fermentation et les forêts vouées à la production énergétique laissent entrevoir la possibilité de recourir à des méthodes moins coûteuses, moins complexes et moins polluantes permettant de répondre aux besoins en énergie des zones rurales.

53. Le développement rural exige donc un pluralisme technologique et l'utilisation combinée de techniques de pointe et de techniques simples, de techniques traditionnelles et de techniques modernes. La principale difficulté d'ordre pratique qui se pose est que dans le cadre d'un projet donné, le choix des techniques disponibles est généralement limité, encore que la situation sur ce point commence à changer. Les exemples de techniques communément utilisées concernent surtout les zones urbaines et rares sont les entrepreneurs de l'industrie rurale qui ont accès à ces techniques ou peuvent les adapter eux-mêmes. Les organismes de promotion et d'assistance technique qui sont capables de mettre au point des techniques plus adaptées ne sont pas nombreux. L'absence de services d'appui technique est un obstacle majeur à la croissance à long terme des entreprises rurales.

54. Au cours des deux dernières décennies, un certain nombre de nouveaux services techniques importants ont été mis en place au niveau international; ces services sont une ébauche d'un réseau de centres de référence destiné aux demandeurs potentiels qui peuvent y avoir accès. L'ONUDI dispose ainsi de la Banque d'informations industrielles et techniques (INTIB). Elle a également lancé l'idée d'un système pilote de services technologiques (TSDS). Il existe divers réseaux régionaux, par exemple, ceux qui ont été mis en place pour les machines agricoles à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le

Pacifique (CESAP) et qui fonctionnent sous les auspices de cette dernière, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'ONUDI. Plusieurs centres techniques régionaux ont été créés, en Chine par exemple, afin de promouvoir l'emploi de machines agricoles dans les pays en développement. Des efforts restent à faire pour que les organismes nationaux fournissant des services techniques à l'industrie soient reliés entre eux par le biais de mécanismes régionaux et sous-régionaux, d'un échange d'informations techniques et de points de vue sur les problèmes et du partage de services spécialisés. Toutefois, ce dont les industries rurales ont peut-être le plus grand besoin, c'est d'avoir plus aisément accès aux services nationaux et internationaux qui existent déjà. A cet effet, des facilités de contacts doivent être créées au niveau national afin de diriger les utilisateurs potentiels vers le "point d'entrée" le plus approprié du système. Il faut en outre s'attacher à favoriser la diffusion des techniques et à développer l'esprit d'entreprise. A plus long terme, des efforts concertés doivent être déployés au niveau national en vue d'identifier et d'aider les entrepreneurs dotés d'une forte capacité d'innovation, pour intégrer leurs activités à celles des services et organismes intéressés.

6. Le développement de la capacité de gérer

55. L'immense majorité des entreprises rurales sont de petites ou de moyennes dimensions. Beaucoup de très petites unités peuvent être considérées comme des établissements "non institutionnalisés" ou des affaires "non structurées" ne comportant qu'un seul patron, propriétaire, gérant ou responsable de magasin. Pour de telles entreprises, l'organisation du processus de production constitue la principale activité de gestion, encore que d'autres fonctions - le contrôle des ressources financières ou la commercialisation, par exemple - soient tout aussi cruciales pour la survie de l'entreprise. Les ateliers ou usines de petite taille requièrent des techniques de gestion plus spécialisées; une plus grande attention doit être apportée à la question de l'organisation des approvisionnements en matières premières et leur personnel de direction est plus sollicité par les problèmes de comptabilité et de gestion de la main-d'oeuvre. Un très petit nombre de responsables doit maîtriser des techniques de gestion très diverses appelées à évoluer au fur et à mesure que l'affaire se développe et qu'elle change de nature. Les qualités et les compétences exigées de l'entrepreneur qui lance une nouvelle entreprise sont très différentes de celles qu'il doit posséder pour la développer et la diversifier.

56. Jusqu'à présent, les efforts visant à assurer des services de promotion de la gestion et de formation dans les pays en développement ont surtout concerné les établissements d'enseignement officiels et les cours à plein temps, encore que certaines tentatives aient été faites en vue de fournir des services de spécialistes par le biais d'organismes de vulgarisation ou de projets d'assistance technique. Mais les moniteurs de services de vulgarisation possèdent rarement une expérience des affaires ou de la gestion. Les possibilités de formation à temps partiel sont rares, tout comme les matériels pour l'auto-apprentissage des techniques élémentaires dans la langue locale. On fait rarement appel aux organismes locaux à vocation commerciale, tels que les chambres de commerce, pour faire prendre conscience aux intéressés de la nécessité d'une formation. Jusqu'à présent, les progrès réalisés pour ce qui est d'aider les entreprises rurales dans ce secteur clef ont donc été très limités.

57. Pour résoudre ce problème, il convient d'aborder d'urgence la question de la promotion de la gestion et de la formation aux techniques de gestion sous un angle nouveau. Les établissements locaux d'enseignement peuvent y contribuer en mettant au point des cours spéciaux à temps partiel ou sous forme de stages. Toutefois, on devrait aussi utiliser de nouvelles techniques d'enseignement faisant appel aux médias, aux démonstrations itinérantes et aux matériels d'auto-enseignement (présentations visuelles, notamment), et prévoir des incitations à la formation du personnel de direction et d'encadrement. Ce qu'il faut avant tout pour gérer des industries rurales, c'est probablement savoir utiliser des ressources financières de manière efficace et posséder des compétences en matière de commercialisation. Ces deux aspects devraient être considérés comme prioritaires au sein des programmes de développement de la gestion dans les zones rurales. Des programmes de formation visant à améliorer les techniques comptables élémentaires pourraient aussi s'avérer très utiles^{17/}. De même, il serait souhaitable de mettre sur pied des programmes de formation aux techniques de l'agro-industrie, de la sylviculture et des industries dérivées de l'élevage et de la pêche, qui offrent beaucoup de possibilités en matière d'emploi.

7. Main-d'oeuvre

58. Si, à première vue, la main-d'oeuvre soulève rarement un problème dans l'industrie rurale, il est souvent difficile de trouver du personnel compétent ou qualifié dans ce secteur. On a pu dire que, dans les pays en développement, c'est essentiellement dans l'entreprise rurale qu'est assurée la formation de base des travailleurs manuels ou des employés^{18/}. La moitié des travailleurs affectés à des tâches nécessitant une qualification professionnelle est probablement formée dans le cadre d'un apprentissage classique. L'introduction de nouvelles techniques ou le développement des compétences pose donc des problèmes particuliers que le système classique de formation ne saurait vraisemblablement pas résoudre. Il faudrait donc dans ce domaine, comme pour la formation à la gestion, adopter une démarche et des méthodes nouvelles. Au stade actuel, deux points peuvent être notés en ce qui concerne les éventuelles améliorations de la situation. D'une part, l'approfondissement et le renforcement notables des connaissances et des capacités des contremaîtres auraient d'importants effets bénéfiques pour l'ensemble de la main-d'oeuvre. D'autre part, le perfectionnement des moyens traditionnels de formation au sein de l'entreprise est très prometteur, surtout lorsqu'il est possible de recourir, au moins partiellement, à des moyens autopédagogiques, etc.

8. Coopératives

59. De nombreux pays continuent d'ignorer les avantages que présente l'organisation de la production en coopérative. Il est pourtant désormais acquis que le recours à l'autoformation et les économies d'échelle possibles grâce au système des coopératives, notamment dans le domaine de la production de biens destinés à répondre à des besoins essentiels et dans celui des activités tertiaires courantes nécessaires aux communautés rurales, ont une réelle importance. Cette forme de production en coopérative est particulièrement efficace lorsque c'est la base qui en prend l'initiative et qui pousse à son adoption.

9. Financement

60. Le manque de moyens financiers frappe toutes les petites entreprises, quel que soit le pays. Il arrive en outre que ces entreprises ne puissent aussi facilement que la grande industrie obtenir le crédit à long terme nécessaire

pour acquérir des biens de production. Les offices de développement de la petite industrie et les établissements de financement pourraient faciliter l'accès des entreprises rurales à toutes les formes de crédit. Les risques élevés liés à ce genre d'activités et le fait que les établissements bancaires répugnent à accorder des facilités de crédit aux petites entreprises - surtout si elles sont relativement peu structurées - exigent dans bien des cas l'adoption de formules spéciales ou la fourniture par le gouvernement de garanties couvrant les prêts bancaires. A cet égard, il importe avant tout d'établir une distinction bien nette entre les divers objectifs des prêts. Dans le cas du crédit destiné à l'acquisition de biens de capital fixe (terrains, locaux et matériel), il est souvent nécessaire d'offrir aux emprunteurs des facilités particulières comportant notamment un assouplissement des conditions de remboursement; toutefois, la bonification des taux d'intérêt joue un rôle moins important que l'amélioration de l'accès aux prêts. Dans les zones rurales, bien des arguments plaident en faveur des systèmes de crédit pour location-vente, dans lesquels le prêt est garanti par l'objet même de la transaction. La formule du crédit-bail pourrait très bien être retenue. De longue date, les banques ont eu pour rôle traditionnel de fournir des fonds de roulement, mais le fait qu'elles disposent d'un réseau limité de filiales dans les zones rurales et leur répugnance à accorder des prêts à risque élevé constituent dans bien des cas un puissant obstacle. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures spéciales pour persuader les banques d'assumer pleinement leurs responsabilités en fournissant des fonds de roulement aux entreprises des zones rurales, mais il faut aussi que les banques acceptent de participer aux activités de formation nécessaires et de répondre aux besoins de leurs clients des zones rurales en matière de crédit afin d'intégrer les entreprises rurales aux structures économiques et de les encourager à adopter des pratiques financières saines. En matière de développement rural, il importe de faire en sorte que les activités menées à tous les niveaux de la société rurale puissent recevoir une aide financière, ce qui permettra d'étendre les améliorations au petit commerce ou aux activités de service à mi-temps. C'est ainsi, et seulement ainsi, que les couches les moins favorisées de la communauté pourront bénéficier du développement de l'industrie.

10. Infrastructure

61. La terre, les bâtiments, les équipements collectifs et les services essentiels sont d'importantes composantes du développement des industries rurales. Nombreux sont les pays en développement qui aident l'industrie rurale en créant des domaines industriels ou en accordant une aide financière spéciale au bâtiment. Dans quasiment tous les secteurs de l'industrie, l'accès aux réseaux d'eau et d'électricité est une condition sine qua non; toutefois, la création de domaines industriels ou la construction de bâtiments modernes répond peut-être dans une moindre mesure aux besoins des très petites entreprises rurales. A un stade ultérieur, lorsque l'on commence à construire de grandes unités industrielles, la fourniture de terrains et de bâtiments s'impose davantage et, généralement, la nécessité de contrôler l'utilisation des terres intervient alors aussi, dans l'implantation des "zones industrielles". Toutefois, le coût de l'infrastructure matérielle est si élevé que la création de domaines industriels devrait peut-être n'être décidée que si la demande est extrêmement forte.

11. Matières premières

62. Les unités de production dispersées et de petites dimensions ont inévitablement plus de difficultés que les grandes entreprises à organiser leur approvisionnement en matières premières. Les transports, l'accès au crédit pour l'achat de matières premières et les installations de stockage sont autant d'éléments de ce problème d'organisation. Dans certains cas, l'achat et le transport en vrac de matières premières peuvent offrir de gros avantages pour les entreprises artisanales ou familiales et leur permettre d'améliorer la qualité de leur production. Toutefois, d'une manière générale, l'organisation de l'approvisionnement est une activité de gestion courante ne justifiant pas l'intervention des pouvoirs publics. Il serait donc probablement préférable que les mesures portant sur l'amélioration de l'approvisionnement des entreprises rurales en matières premières aient simplement pour objectif d'assurer un meilleur fonctionnement du marché grâce à la formation des acheteurs, notamment en matière de qualité, à l'adoption de normes et peut-être aussi à l'octroi de facilités spéciales de crédit.

12. Produits

63. Les entreprises rurales connaissent en outre des difficultés dues au manque d'information commerciale pour l'écoulement de leurs produits, à la pénurie de moyens de transport appropriés et au coût élevé du transport. De surcroît, les courtiers ou les "intermédiaires" exploitent la situation. Diverses mesures d'intervention pourraient donc s'avérer nécessaires - répartition de certains produits et marchés, création d'une entreprise de commercialisation chargée d'écouler les produits, etc.

IV. POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE DESTINEES A ASSURER L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

64. Il existe une vaste gamme de politiques et de mesures permettant d'accroître l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement^{19/}. On se limitera, dans ce chapitre, à l'examen des politiques et mesures intéressant l'industrie qui peuvent promouvoir l'autosuffisance alimentaire, autrement dit, aux liens particuliers existant entre l'industrie et la production alimentaire^{20/}.

65. D'une manière générale, les pays désireux d'accroître leur autosuffisance alimentaire devront affecter une part plus importante de leurs ressources nationales à la production alimentaire. Dans nombre de pays en développement, il faudra modifier la structure du système de protection qui, dans la plupart des cas, vise actuellement à aider l'industrie et non l'agriculture. Parallèlement, il sera nécessaire de modifier la structure du secteur industriel en favorisant le renforcement des liens avec l'agriculture.

66. Il est possible de résumer la situation comme suit : les politiques commerciales et les politiques relatives aux taux de change ont sous-évalué les ressources de l'agriculture dans des proportions très différentes selon les pays. Ces mêmes politiques ont eu pour effet que de nombreux pays à faibles revenus jusqu'alors exportateurs nets de produits agricoles en sont devenus des importateurs nets. Cela ne veut pas dire que ces pays ne peuvent réaliser l'autosuffisance alimentaire. Le problème tient plutôt à ce que la politique adoptée dans ces pays fait de l'agriculture une activité très peu rentable et conduit à orienter les ressources disponibles vers d'autres secteurs de l'économie capables de réaliser des profits supérieurs^{21/}.

67. Dans nombre de pays en développement, les prix offerts aux exploitants agricoles sont délibérément maintenus à un niveau très bas de façon à contenir le coût de la vie en milieu urbain, bien que les revenus soient beaucoup plus élevés dans l'industrie que dans l'agriculture. Une telle politique, outre qu'elle entraîne une augmentation des importations de produits alimentaires, fait de la production alimentaire une activité de moins en moins intéressante. Il conviendrait donc de la revoir, au moins en ce qui concerne des produits comme les aliments de base. Le relèvement des prix des produits agricoles à des niveaux appropriés supprimerait une des principales causes de distorsion dans l'économie et permettrait une augmentation des revenus, de la production et de l'emploi dans l'agriculture. Il en résulterait un accroissement de la demande de nombreux produits de l'industrie - biens de consommation, produits intermédiaires (notamment engrais) et biens d'équipement (notamment machines agricoles) - et une augmentation du volume de denrées alimentaires fournies aux industries de transformation, dont l'industrie bénéficierait autant que l'agriculture. De plus, l'adoption d'une telle politique permettrait de réduire le taux de migration des zones rurales vers les zones urbaines et de favoriser, grâce à un effet multiplicateur, le développement rural en général.

68. L'augmentation des revenus des cultivateurs ne suffit pas pour accroître la production agricole. Dans de nombreux cas, les exploitants devront adopter de nouvelles techniques nécessitant d'importants investissements. Pour répondre à cette demande, il faudra augmenter considérablement la production d'outillage, d'équipement et de machines agricoles ainsi que d'engrais, de pesticides et de fongicides, ce qui dégagera de nouvelles possibilités de croissance industrielle. A l'heure actuelle, le volume de la production dans ce domaine est très faible dans la plupart des pays en développement. En particulier, leur industrie des biens d'équipement en est encore à ses débuts, et ces pays continuent d'importer la plupart des machines et du matériel agricoles dont ils ont besoin. L'instauration des nouveaux liens évoqués plus haut ne permettrait pas seulement de contribuer à un développement équilibré et au renforcement mutuel de l'industrie et de l'agriculture; en effet, le développement d'une industrie endogène des biens d'équipement initialement fondée sur la fabrication de machines agricoles pourrait aussi, grâce aux nombreux effets d'entraînement et d'apprentissage qu'à la production de biens d'équipement, servir de base à un développement accéléré de bien d'autres secteurs de l'industrie. Bien entendu, la méthode adoptée variera d'un pays à

l'autre. Les pays très pauvres et peu avancés techniquement ne pourront peut-être, au début, produire que de l'outillage et du matériel amélioré; même dans les pays plus avancés ayant des revenus supérieurs, les coûts devront être examinés avec circonspection, notamment dans le domaine de l'emploi et des progrès techniques (par exemple, utilisation accrue des tracteurs). Les différences entre les moyens dont disposent les pays augmentent les perspectives de coopération économique entre les pays en développement et de coopération sous-régionale dans la production industrielle.

69. Les changements évoqués plus haut amènent à considérer le renforcement des liens entre l'industrie et l'agriculture dans un autre domaine - la transformation des produits alimentaires. Dans nombre de pays en développement, et notamment dans les pays les moins avancés, celle-ci demeure le secteur manufacturier le plus important en ce qui concerne aussi bien la valeur ajoutée que l'emploi^{22/}. Son renforcement augmenterait l'autosuffisance de ces pays en contribuant à la conservation des aliments. L'accroissement de la production alimentaire permettrait une expansion de l'industrie de transformation, stimulant ainsi la croissance industrielle dans son ensemble. Il conviendrait toutefois de faire en sorte que la production agricole corresponde aux besoins de l'industrie de transformation, par exemple, le consommateur qui achète des tomates fraîches les veut juteuses et de gros calibre, alors que l'industrie de transformation a besoin de petites tomates contenant moins d'eau et plus de matière sèche, même si leur aspect est moins appétissant. En outre, la transformation des produits alimentaires destinés à l'exportation améliorerait la situation de la balance des paiements. Etant donné que la structure de la production agricole varie selon les pays, les industries alimentaires pourraient, dans bien des cas, être conçues de façon à desservir des marchés sous-régionaux.

70. Le traitement est un des éléments de la conservation des aliments, laquelle a pour l'autosuffisance autant d'importance que leur production. Un programme équilibré suppose d'autres investissements consacrés à la conservation des produits après récolte et portant en particulier sur les moyens de stockage et de transport. Or, ces investissements supposent à leur tour la production de camions, conteneurs, plaques métalliques, articles en matière plastique, etc., et il en résulte de nouvelles possibilités de croissance industrielle.

71. Les zones rurales ont généralement à leur disposition d'importantes ressources énergétiques non utilisées ou sous-utilisées. Diverses techniques commodes et peu onéreuses permettant d'exploiter ces ressources ont été récemment mises au point, ou sont en voie de l'être. Il conviendrait d'encourager activement les efforts déployés dans ce sens, pour que la biomasse, sous ses divers aspects, puisse - au moins en partie - se substituer, dans les zones rurales, aux sources commerciales d'énergie telles que le pétrole. Cette utilisation de la biomasse contribuerait à l'autosuffisance rurale et permettrait d'améliorer la situation de la balance des paiements des importateurs de pétrole ou de mettre davantage de pétrole à la disposition de l'industrie.

72. Les liens existant entre les petites entreprises industrielles et les petites exploitations agricoles constituent un aspect important de l'industrialisation des zones rurales. En effet, les petites exploitations agricoles achètent beaucoup de produits fabriqués par les petites entreprises industrielles du secteur rural, et les unes et les autres sont des agents essentiels et interdépendants du développement rural. Il faut donc élaborer à leur intention - c'est là un aspect déterminant pour le développement de l'agriculture et celui de l'industrie dans les zones rurales - un programme intégré de mesures d'encouragement financières et autres. Ainsi réalisera-t-on une croissance équilibrée de la production et de l'emploi dans le secteur rural. Les rapports existant entre la production de céréales pour animaux, l'élevage et la production laitière sont un exemple simple des liens évoqués plus haut. Certes, un tel programme suppose des coûts financiers et des coûts de gestion relativement élevés. On pourra cependant en retirer des profits considérables à condition de bien le concevoir et d'utiliser toutes les ressources disponibles. Une telle entreprise appelle une forte participation locale.

73. Enfin, la mise en place de "centres de services" pourrait être une innovation intéressante et utile pour de nombreux pays en développement. De tels centres fourniraient bon nombre des services d'appui dont les milieux ruraux ont besoin mais qui leur font souvent défaut. Les producteurs s'adresseraient à eux pour obtenir des conseils sur les machines et

l'équipement agricoles disponibles et leurs spécifications, les services de réparation et d'entretien, le contrôle élémentaire de la qualité, la formation, les nouvelles techniques, la commercialisation, etc. Ces centres pourraient assurer une liaison essentielle entre les producteurs de denrées alimentaires, les industries de transformation dans le secteur rural et les industries mécaniques.

V. PRINCIPES DIRECTEURS PROPOSES POUR L'ACTION INTERNATIONALE

74. Les dispositions, stratégies, et arrangements institutionnels adoptés par les pouvoirs publics nationaux, afin d'augmenter la contribution de l'industrie au développement rural et à la production alimentaire - dont il a été question dans les deux derniers chapitres - devront être complétés par des mesures à prendre par les pays en développement aux échelons sous-régional, régional et interrégional, par les pays développés et par des organisations internationales telles que l'ONUDI. On trouvera ci-après quelques principes directeurs concernant cette action internationale qui pourraient être examinés à la quatrième Conférence générale.

A. Action conjointe des pays en développement

75. Les pays en développement pourraient souhaiter, dans le cadre d'arrangements touchant leur coopération économique et technique ou dans celui d'accords bilatéraux ou multilatéraux entre pays ayant les mêmes points de vue, prendre des dispositions concernant l'industrialisation dans ses rapports avec le développement rural et la production alimentaire, qui porteraient notamment sur les aspects suivants :

- a) Echange d'information et de données d'expérience (échecs tout comme réussites);
- b) Création de coentreprises pour la production, la commercialisation et la recherche;

- c) Mise en place de mécanismes institutionnels communs, notamment pour des stages consacrés à la formation des entrepreneurs et au développement des compétences;
- d) Fourniture d'une aide financière et technique par les pays plus développés et plus riches aux pays les moins avancés.

B. Action de la part des pays développés

76. Les pays développés ont en général, et notamment depuis 1975 environ, encouragé l'introduction de politiques d'aide qui encouragent le développement rural des pays en développement. A cet égard, l'accent pourrait être mis plus précisément sur les aspects suivants :

- a) Accroissement de l'assistance financière et technique - notamment aux pays les moins avancés et aux autres pays en développement particulièrement désavantagés - axée sur l'industrialisation rurale et les industries favorisant la production alimentaire et le développement rural;
- b) Révision des politiques d'aide alimentaire pour faire en sorte que le développement rural ne soit pas désavantagé;
- c) Encouragement, avec traitement préférentiel, de l'exportation de produits provenant de zones rurales vers les marchés de pays développés;
- d) Encouragement d'un jumelage entre des organismes chargés des zones rurales dans des pays développés et leurs homologues de pays en développement.

C. Action de l'ONUDI et d'autres organisations internationales

77. Les organisations internationales, et notamment l'ONUDI, devraient intensifier les activités de recherche et d'assistance technique qu'elles consacrent dans leur domaine de compétence au développement rural et à la réalisation d'une autonomie alimentaire. Elles devraient aussi intensifier les efforts de collaboration déjà déployés au sein d'organismes interinstitutions

tels que l'équipe d'étude sur le développement rural du CAC, l'équipe spéciale de la science et de la technique au service du développement du CAC et le groupe interinstitutions sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Les propositions concrètes suivantes pourraient être examinées:

1. Recherche et information

78. Le développement rural et la réalisation d'une autosuffisance alimentaire doivent être abordés de manière multisectorielle. On tirera un meilleur parti des ressources disponibles si les organismes des Nations Unies et autres organismes internationaux intéressés collaboraient entre eux et avec les gouvernements en vue des activités de recherche pertinentes :

- a) Etablissement, collecte et diffusion d'études de cas relatives à des projets et programmes de développement rural ayant donné des résultats positifs, avec profils d'entreprises rurales efficaces;
- b) Collecte et diffusion de renseignements sur les procédés techniques et produits adaptés au développement rural, notamment ceux qui s'appuient sur l'utilisation de ressources locales ou sur la fabrication en sous-traitance;
- c) Etudes sur la mise en place de l'infrastructure économique et sociale et sur les frais généraux correspondants pour les activités industrielles implantées en zone métropolitaine, urbaine ou rurale;
- d) Etudes établissant la relation entre les techniques employées dans la fabrication de différents produits, l'importance des usines correspondantes et leur emplacement, avec analyse des avantages et des inconvénients de différentes échelles de production;
- e) Etudes sur les facteurs qui favorisent ou entravent le développement rural - développement des transports et des communications, constitution d'excédents agricoles, mise au point de nouvelles techniques, techniques économisant la main-d'oeuvre, tendances à la concentration et à l'urbanisation.

2. Autres mesures

79. A la demande des pays en développement, l'assistance technique devrait être intensifiée, de préférence dans le cadre d'arrangements de coopération technique entre pays en développement, en vue de la mise au point de politiques, programmes et projets, de la création d'instituts ruraux, centres de technologie, centres de production et centres de formation et de la réalisation d'études de faisabilité sur la création d'industries.

80. Pour réussir, les programmes de coopération économique et technique exigent une certaine coordination entre les pays participants. L'ONUDI et les autres organisations internationales intéressées pourraient dans leurs programmes de travail accorder une plus grande priorité à la promotion de cette coordination et de cette coopération.

81. Les conseillers industriels hors siège de l'ONUDI pourraient participer davantage aux programmes et activités de développement rural.

NOTES

1/ Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels (A/10112).

2/ Industrialisation et développement rural (Publication des Nations Unies, No de vente F.78.II.B.10).

3/ Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (Rome, 1979).

4/ Rapport de la troisième Conférence générale de l'ONUDI (ID/CONF.4/22), par. 167, 224 et 225 .

5/ Un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/287).

6/ Des consultations ont été consacrées à l'industrie des machines agricoles (ID/239, ID/285), à la sidérurgie (ID/WG.243/6/Rev.1., ID/224, ID/291), aux engrais (ID/WG.242/8/Rev.1, ID/221, ID/260), à l'industrie pétrochimique (ID/227, ID/273), à l'industrie pharmaceutique (ID/255), au cuir et aux articles en cuir (ID/WG.258/9, ID/255), aux huiles et graisses végétales (ID/WG.260/9), à l'industrie alimentaire (ID/278), au financement industriel (ID/293) et à la formation de la main-d'oeuvre industrielle (ID/294).

7/ Rapport du Forum international des techniques industrielles appropriées, New Delhi et Anand (Inde), 1978 (ID/WG.282/9).

8/ Rapport d'activité préparé par l'organisation "chef de file", onzième réunion, Rome, 11-13 avril 1983, p. 2 (ACC/1983/15).

9/ Banque mondiale, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action (Washington D.C., 1981) (traduction non officielle du secrétariat).

10/ Voir "Examen de certaines grandes questions figurant dans les plans à moyen terme des organisations du système des Nations Unies : l'alimentation et l'agriculture", Conseil économique et social des Nations Unies, E/1983/99.

11/ "The role of migration" dans The urban informal sector in developing countries; S.V. Sethuraman ed. (Genève, OIT, 1981) p. 111

12/ Industrialisation et développement rural, op.cit., p. 11.

13/ Recherche en cours menée dans le cadre du projet commun ONUDI/INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme) : Intégration des femmes dans le développement.

14/ V.G. Patel, Innovations in Banking : The Gujarat Experiments (Industrial Development Bank of India, Bombay, 1981).

15/ Technologie industrielle appropriée pour les industries légères et les ateliers ruraux. Monographies sur la technologie industrielle appropriée, No 11 (ID/232/11).

16/ Industrialisation et développement rural, op.cit., p. 11.

17/ Voir, par exemple, W. Loehr et P. Powelson, "Analyse comptable de l'entreprise rurale au Kenya", Industrie et développement, No 4 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente F.79.II.B.4).

18/ D. Andersen et M.W. Leiserson, "Rural non-farm employment in developing countries", dans Economic Development and Cultural Change (Chicago, Illinois, University of Chicago Press, 1980) p. 127 à 148.

19/ Voir par exemple, Agriculture : horizon 2000, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, 1979).

20/ Voir Etude du développement industriel, numéro spécial destiné à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, chap. IX, 1984. Voir aussi document d'information établi pour le point 5 f) de l'ordre du jour provisoire (ID/CONF.5/12), chap. III.

21/ G.E. Schuch, "The world food situation", document présenté au septième Congrès mondial de l'Association économique internationale, Madrid, septembre 1983.

22/ Voir le document d'information établi pour le point 5 h) de l'ordre du jour provisoire (ID/CONF.5/10) par. 54 et 55.

- - - - -

